



**SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 9 « Auxois-Morvan »  
SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020  
ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE  
SYNDICAL DU SICECO**

Sur convocation en date du 12 août 2020, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 9 se sont réunis le jeudi 16 septembre 2020 à Nan-sous-Thil, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Jacquenet, Président sortant de la CLE 9, qui accueille les délégués nouvellement désignés par la commune qui compose ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur François Martin (Clamerey) et Monsieur Jean-Marc Sarrazin (Vesvres), l'exactitude de la liste des présences émergée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

M. Jacquenet et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (66 délégués sur 76) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 9 installée dans ses fonctions.  
La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 12 délégués suppléants.

M. Jacquenet, Président sortant de la CLE 9, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu. Il rappelle les restrictions en vigueur liées à la pandémie de COVID19.

**1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE**

Le Président sortant de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 9.

Fait acte de candidature :

Monsieur Jean-Marie Faivret représentant la commune d'Eguilly

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Jean-Marie Faivret, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 9 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

## **2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE**

M. Jean-Marie Faivret, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-président de la Commission Locale d'Energie n°9.

Fait acte de candidature :

Monsieur Bernard Paut, représentant la commune de Vitteaux.

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Bernard Paut, a été proclamé **Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 9 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

## **3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL**

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

M. Jean-Marie Faivret, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 9.

Font acte de candidature pour représenter la CLE 9 au comité syndical :

<b>CLAMEREY</b>	Monsieur	François	MARTIN
<b>LA MOTTE-TERNANT</b>	Madame	Annie	FEUCHOT
<b>LIERNAIS</b>	Monsieur	Dominique	HERY
<b>MOLPHEY</b>	Madame	Marie-Odile	BOUDOT
<b>MONT-SAINT-JEAN</b>	Monsieur	Eric	NIEF
<b>POUILLY-EN-AUXOIS</b>	Monsieur	Franck	LALIGANT
<b>SAULIEU</b>	Monsieur	Jean-Paul	THIVEYRAT
<b>THOREY-SOUS-CHARNY</b>	Madame	Amélie	REAL
<b>VIC-SOUS-THIL</b>	Madame	Christine	SEGUIN-VOYE
<b>VILLY-EN-AUXOIS</b>	Monsieur	Hugues	BAUDOT

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	66
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	1
Nombre de suffrages exprimés :	0
Majorité absolue :	34

Ont obtenu :

Monsieur François Martin	Soixante-six voix	66
Madame Annie Feuchot	Soixante voix	60
Monsieur Dominique Héry	Soixante-six voix	66
Madame Marie-Odile Boudot	Soixante-six voix	66
Monsieur Eric Nief	Soixante-six voix	66
Monsieur Franck Laligant	Soixante-six voix	66
Monsieur Jean-Paul Thiveyrat	Soixante-cinq voix	65
Madame Amélie Real	Soixante-six voix	66
Madame Christine Seguin-Voye	Soixante-cinq voix	65
Monsieur Hugues Baudot	Soixante-six voix	66

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, sont élus délégués titulaires de la CLE n°9 :

Monsieur François Martin  
 Madame Annie Feuchot  
 Monsieur Dominique Héry  
 Madame Marie-Odile Boudot  
 Monsieur Eric Nief  
 Monsieur Franck Laligant  
 Monsieur Jean-Paul Thiveyrat  
 Madame Amélie Real  
 Madame Christine Seguin-Voye  
 Monsieur Hugues Baudot

#### **4 - ÉLECTION DES 12 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL**

Monsieur Jean-Marie Faivret, Président de la CLE, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour être délégués suppléants de la CLE 9 au comité syndical :

<b>ARNAY-SOUS-VITTEAUX</b>	Madame	Nathalie	BAUDEY
<b>CENSEREY</b>	Madame	Geneviève	MORTIER
<b>CHAILLY-SUR-ARMANCON</b>	Monsieur	Bernard	CHALON
<b>CHATELLENOT</b>	Monsieur	Vincent	BIZOUARD
<b>GISSEY-LE-VIEIL</b>	Madame	Chantal	CRIBLIER
<b>MARCILLY-OGNY</b>	Monsieur	Romain	BERTRAND
<b>MARTROIS</b>	Madame	Geneviève	JONDOT
<b>ROUVRAY</b>	Madame	Annie	GARCET
<b>SAINT-ANDEUX</b>	Madame	Françoise	GUERRIER
<b>SOUSSEY-SUR-BRIONNE</b>	Monsieur	Yves	LANIER
<b>THOISY-LA-BERCHERE</b>	Monsieur	Jean-Marie	SIVRY
<b>VILLEBERNY</b>	Monsieur	Cédric	GOUDEAU

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 12 candidats pour les 12 postes de délégués suppléants au Comité syndical à pourvoir,

Les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués suppléants de la CLE 9 au Comité syndical.

				Suppléant de
<b>ARNAY-SOUS-VITTEAUX</b>	Madame	Nathalie	BAUDEY	Marie-Odile Boudot
<b>CENSEREY</b>	Madame	Geneviève	MORTIER	Dominique Hery
<b>CHAILLY-SUR-ARMANCON</b>	Monsieur	Bernard	CHALON	François Martin
<b>CHATELLENOT</b>	Monsieur	Vincent	BIZOUARD	Franck Laligant
<b>GISSEY-LE-VIEIL</b>	Madame	Chantal	CRIBLIER	Bernard Paut
<b>MARCILLY-OGNY</b>	Monsieur	Romain	BERTRAND	Eric Nief
<b>MARTROIS</b>	Madame	Geneviève	JONDOT	Christine Seguin-Voye
<b>ROUVRAY</b>	Madame	Annie	GARCET	Annie Feuchot
<b>SAINT-ANDEUX</b>	Madame	Françoise	GUERRIER	Jean-Marie Faivret
<b>SOUSSEY-SUR-BRIONNE</b>	Monsieur	Yves	LANIER	Amélie Real
<b>THOISY-LA-BERCHERE</b>	Monsieur	Jean-Marie	SIVRY	Jean-Paul Thiveyrat
<b>VILLEBERNY</b>	Monsieur	Cédric	GOUDEAU	Hugues Baudot

## 5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 25 septembre 2020 au Hall d'exposition Auxois Sud Expo à Créancey à 16h00.

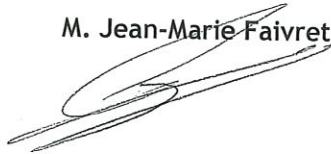
Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant de la CLE 9



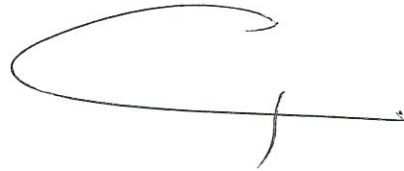
M. Jacques Jacquenet

Le Président de la CLE 9



M. Jean-Marie Faivret

Le Vice-Président de la CLE 9



M. Bernard Paut